

Techline**SANITAIRE**

WC MOUSSE

nettoyant, détartrant, désinfectant

390008

CARACTERISTIQUES

Aspect : **Liquide**Couleur : **Rose**Odeur : **Acide**pH à l'état pur : **< 1**Densité à 20° C : **1,055 ± 0,005**Solubilité : **Totale dans l'eau**

COMPOSITION

Acides minéraux (chlorhydrique et phosphorique)

Tensio actif cationique : substance active biocide : chlorure de didécylméthylammonium (n° CAS 7173-1-5) : 0,035 % (m/m)

Tensio actif non ionique

NORMES & TESTS

WC MOUSSE est conforme à la norme bactéricide EN 1276 à 20°C, en conditions de saleté, à l'état pur, pour un temps de contact de 5 minutes.

APPLICATIONS

WC MOUSSE détartré, nettoie et désinfecte les cuvettes de WC.

La mousse super active de **WC MOUSSE** agit rapidement sur le calcaire, le tartre, la rouille et autres dépôts.

WC MOUSSE restitue l'éclat d'origine de l'émail et est sans danger pour les fosses septiques dans les conditions normales d'emploi.

La vadrouille se trouvant dans le carton aide tout particulièrement au nettoyage soigné des toilettes et urinoirs. La quantité de produit pur par unité de surface est de 30 à 40 ml/m².

MODE D'EMPLOI

Remplacer le bouchon du bidon par le bouchon muni d'un robinet.

Remplir le flacon jusqu'au 3/4.

Reculer le fourreau conique de la vadrouille.

Repousser l'eau de la cuvette à l'aide de la vadrouille.

Presser le flacon pour imprégner la partie cotonneuse de la vadrouille.

Appliquer la mousse sur les parois, le rebord intérieur et le fond de la cuvette.

Laisser agir 5 à 10 minutes.

Tirer la chasse d'eau.

Rincer la mousse en utilisant la vadrouille.

Rincer la vadrouille et l'essorer à l'aide du cône protecteur.

PRECAUTIONS D'UTILISATION

- Utilisez ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Fermer l'emballage après utilisation.
- En cas de contact avec des surfaces autres que l'émail, rincer à l'eau toute de suite abondamment.

PRECAUTIONS D'EMPLOI (suite)

- Ne pas utiliser sur des surfaces chromées et des surfaces émaillées, âbimées.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Stoker le produit dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
- Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire

CONDITIONNEMENT

- Sous-emballage : bidon de 3 L
- Emballage : carton de 4 bidons + KIT (1 vadrouille et 1 robinet)
- Palettisation : 50 cartons

ETIQUETAGE HYGIENE ET SECURITE

Etiqueté : SGH05 - H290 - H314

Consulter les instructions spéciales et la fiche de données de sécurité.

Formule déposée au centre antipoison de NANCY

Tél. 03 83 32 36 36



5 avenue Gutenberg - BP 137 - 78312 MAUREPAS Cedex

www.groupeplg.com • Tél. : 01 34 82 77 77

FEVRIER 2016